

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00141
Numéro SIREN : 909 230 963
Nom ou dénomination : A.K.M. BRICOLAGE

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2024 sous le numéro de dépôt 1650

A.K.M. BRICOLAGE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : Centre Commercial Carrefour Market
Route de la Liberation
77220 TOURNAN EN BRIE
909 230 963 R.C.S. MELUN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 30 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt quatre,
le trente janvier,
à huit heures,

Monsieur Mahdi DRIOUICHE, gérant de la société AKM GROUP A.K.M GROUP, Société à Responsabilité limitée Unipersonnelle dont le siège social est 13 Rue du Pont Saint-Pierre, 77166 EVRY-GREGY-SUR-YERRE, immatriculée sous le N° 912 536 612 RCS MELUN, associée unique de la société possédant les cent (100) actions de trois cents (300) euros composant le capital de la société.

Actionnaire unique de ladite société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président et Nomination du nouveau Président en remplacement
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique prend acte de la démission en qualité de Président de Monsieur Mahdi DRIOUICHE à effet de ce jour et décide de la remplacer, par la Société AKM GROUP, Société à Responsabilité limitée Unipersonnelle au capital de 142 231 euros dont le siège social est 13 Rue du Pont Saint-Pierre 77166 Évry-Grégy-sur-Yerre immatriculée 912 536 612 R.C.S. Melun, et ce, à compter de ce jour pour une durée illimitée.

DEUXIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Président et consigné au registre prévu par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'actionnaire unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

Le Président, Mahdi DRIOUICHE

Pour copie certifiée conforme

